

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 DECEMBRE 2020**

**DELIBERATION N°2020.00425**

**CONVENTION D'ACCES ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LOIRE FOREZ POUR LA DECHETERIE  
D'ESTIVAREILLES**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 décembre 2020

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 69

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 70

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET,  
Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET,  
M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,  
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER,  
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE,  
M. Jean-Noël CORNUT, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET,  
M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON,  
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,  
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON,  
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT,  
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,  
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,  
M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,  
M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,  
M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE,  
M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,  
M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles BOUDARD, M. Yves MORAND

**Secrétaire de Séance**

Mme Siham LABICH  
Le 22 décembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20201217-0202004250

DATE: 07AF-PHONAC: 22 décembre 2020

**DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 DECEMBRE 2020**

**CONVENTION D'ACCES ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LOIRE FOREZ POUR LA DECHETERIE D'ESTIVAREILLES**

Avec le souhait de mutualiser les coûts et de faire prévaloir les logiques de bassin de vie et de proximité plutôt que les limites administratives, Loire Forez Agglomération et Saint-Etienne Métropole (SEM) ont établi une convention d'accès à la déchèterie d'Estivareilles (territoire de Loire Forez) depuis 2017.

La convention en cours se termine le 31 décembre 2020.

En vertu du principe de proximité des usagers au service, il est proposé de conclure une nouvelle convention afin de maintenir l'accès des ménages des communes d'Aboën, Rozier-Côtes-d'Aurec, Saint-Nizier-de-Fornas et Saint-Maurice-en-Gourgois à la déchèterie d'Estivareilles.

**Fondamentaux de la convention d'accès proposée**

- **Durée :**  
Du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023, avec possibilité de résiliation moyennant préavis de 6 mois.
- **Modalités financières :**  
La participation financière sera basée sur le pourcentage de visites de SEM par rapport aux visites totales sur la déchèterie d'Estivareilles, multiplié par le coût annuel de ce site (coût net, hors amortissements). La contribution annuelle est estimée à 25 000 €, avec une contribution forfaitaire de 20 000 € et un complément versé l'année suivante en fonction des données réelles de fréquentation et de coût d'exploitation.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer une convention d'accès entre Saint-Etienne Métropole et Loire Forez Agglomération pour la déchèterie d'Estivareilles ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 11- budget principal Déchets – Fonctionnement – Destination CCALF.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, sweeping flourish above the main text.

**Gaël PERDRIAU**